



HAL
open science

Le bourg des oliers à Marseille

Jacques Thiriot, Lucy Vallauri

► **To cite this version:**

Jacques Thiriot, Lucy Vallauri. Le bourg des oliers à Marseille : conception d'un espace artisanal péri-urbain du XIIIe s.. Marseille, trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René : actes du colloque international d'archéologie, Marseille, 3-5 novembre 1999, Nov 1999, Marseille, France. pp.369-374. halshs-01405363

HAL Id: halshs-01405363

<https://shs.hal.science/halshs-01405363>

Submitted on 20 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le bourg des Olliers à Marseille : conception d'un espace artisanal périurbain au XIII^e siècle

Jacques THIRIOT, Lucy VALLAURI

Un lotissement à vocation artisanale, le Burgus Oleriorum, a été créé au XIII^e siècle au débouché du Portal de la Frache. Il est possible que cet ensemble à l'urbanisme bien réglé ait été mis en place à l'initiative ou pour les besoins d'une communauté de potiers venue à Marseille avec des techniques tout à fait nouvelles pour la Provence.

A settlement destined for artisans, the Burgus Oleriorum, was created in the 13th century, at the opening of the La Frache gate. It is possible that this well-regulated urbanistic unit was set up under the initiative of, or to serve the needs of a community of potters who brought techniques with them to Marseille which were completely new to Provence.

Le quartier Sainte-Barbe est situé au nord-est de la cité, à plus de 70 m à l'est du rempart, entre l'actuelle porte d'Aix et l'aqueduc conservé au nord, et la Faculté des sciences économiques Pierre-Puget (ancien hospice des Incurables) au sud. Il s'étend sur le versant occidental de la colline Saint-Charles dont les pentes sont nettement représentées sur la vue cavalière d'Ercole Nigra (fig. 1). Cette zone, bordée à l'ouest par une limite naturelle rocheuse qui domine un vallon, est le point d'arrivée des chemins venant du nord et qui descendent en pente douce vers les portes de la ville, comme on peut l'observer sur la gravure de Braun (fig. 2). La fouille réalisée en 1991 (Marchesi, Thiriot, Vallauri 1993 ; 1995 ; 1997) a montré que, depuis la fin du V^e s. av. J.-C. jusqu'au Haut-Empire, ces terrains en marge ont été occupés par une nécropole et qu'une canalisation y avait été aménagée pour drainer le vallon (cf. M. Bouiron dans ce même volume). Une occupation intermittente est encore décelée pendant l'Antiquité tardive (fonds de cabanes, sol de gravillon, puisard) ; les céramiques, monnaies et quelques indices du travail du verre (creusets) témoignent d'une occupation entre le milieu du V^e s. et le VII^e s., liée peut-être à une activité artisanale.

Durant le haut Moyen Âge, le vallon fait l'objet d'importantes recharges dues aux ruissellements de pente qui transforment le relief et annulent les occupations antérieures. Apparemment, aucun témoin ne subsiste de ces

installations disparues depuis plusieurs siècles lorsque cette zone est à nouveau investie.

À la fin du XII^e s., la construction des remparts, avec la porte de la Frache s'ouvrant en direction du Nord, correspond à une période d'extension urbaine (cf. *supra*, p. 83-84). Les flancs de la colline Saint-Charles sont aménagés en terrasses suivant des paliers réguliers, afin de réduire la pente vers le nord et l'est et de permettre une meilleure assise des bâtiments. Ils sont bordés par des murs de soutènement plus larges à la base, dont les fondations sont profondes. Les vestiges conservés sur 600 m² témoignent d'un maillage régulier des parcelles orientées est-ouest et globalement perpendiculaires au tracé du rempart. On peut supposer qu'un axe a guidé cette implantation et qu'une voie d'accès longeait plus ou moins le nouveau rempart en direction du nord (cf. l'essai de microtopographie, annexe et la fig. 8).

La vocation de ce faubourg est artisanale, comme l'atteste le toponyme *burgus Oleriorum* dont la plus ancienne mention retrouvée à ce jour remonte au 10 avril 1264. La localisation au débouché du Portal de la Frache, au-dessus de la « source » de la Frache, près des arcs de l'aqueduc, est en outre précisée dans plusieurs autres textes. Si l'étendue du quartier reste à déterminer, la fréquence des mentions d'habitations et de voies dans le bourg des Olliers semblent indiquer une relative extension de l'habitat (Amouric, Bernardi 1997). Les limites

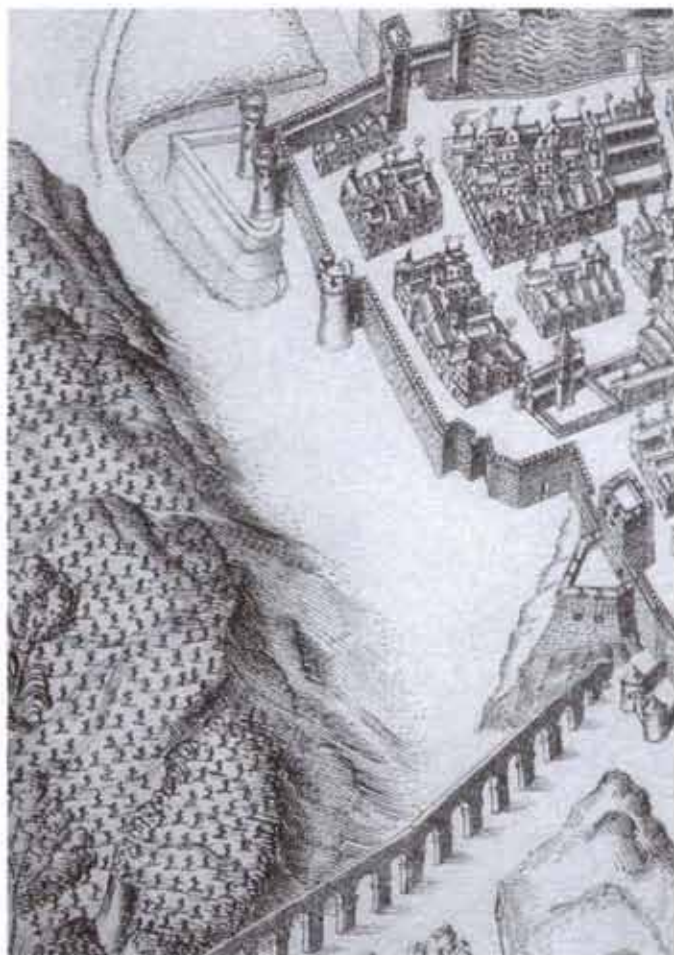


Fig. 1. Détail de la vue cavalière d'Ercole Nigra vers 1590 montrant le relief de la butte Saint-Charles à proximité de la porte de la Frache.

sur le terrain fouillé sont perdues vers le nord depuis les décaissements réalisés dès le XVII^e s., et accentués lors de la mise en place de la porte d'Aix, qui font disparaître à cet endroit une partie de la colline Saint-Charles. Les restes d'un four et de dépotoirs en limite nord-est du chantier sous un sol du XVII^e s. confortent l'extension dans cette zone. Le quartier est perdu également à l'ouest et à l'est où les maisons bordant l'actuelle rue d'Aix occultent totalement notre connaissance.

Le lotissement est composé de lanières de terrain régulières d'orientation est-ouest dont la largeur varie entre 5,50 et 6 m. Celle-ci peut correspondre à la longueur moyenne des bois de charpente utilisés à cette période. En effet, ce module est également observé dans le faubourg Sainte-Catherine et le faubourg de Roubaud nouvellement dégagés (cf. *supra*, p. 33, fig. 11). La longueur totale des parcelles est inconnue. L'une, conservée sur 14 m, comprend deux pièces couvertes débouchant sur un espace de cour toujours enserré par les mêmes murs qui continuent vers l'ouest. On peut restituer la longueur



Fig. 2. Détail de la vue cavalière de Braun de 1582 montrant un espace inoccupé entre le rempart et les jardins limités à l'ouest par un mur qui préfigure l'axe de la rue d'Aix.

d'une parcelle en prenant pour hypothèse que la rue des Chapeliers (rue de la Halle-Puget) et la rue d'Aix reprennent un tracé ancien (cf. fig. 3). D'autre part, l'îlot moderne prend la place de deux îlots du XIII^e s. avec un jardin à cœur d'îlot : la conservation exceptionnelle des vestiges découverts résulte de la permanence jusqu'à nos jours du jardin des Incurables.

La mise en place du lotissement s'est faite progressivement. Un premier noyau construit à l'ouest comporte cinq lanières (fig. 3a). Dans cette phase, elles ne sont pas encore desservies par une véritable voie à l'est. L'axe nord-sud est en effet fermé par une construction est-ouest alignée par rapport à la façade et qui se développe en quinconce vers l'est, limitant un espace libre au sud. Certains espaces sont bâtis, d'autres non ; l'un est occupé par un grand puits et son mur de façade, légèrement décalé par rapport à l'alignement général, correspond sans doute à une deuxième campagne de construction très proche dans le temps.

Dans un second temps, vers le milieu du XIII^e s., les espaces intérieurs de ce premier noyau sont remodelés,

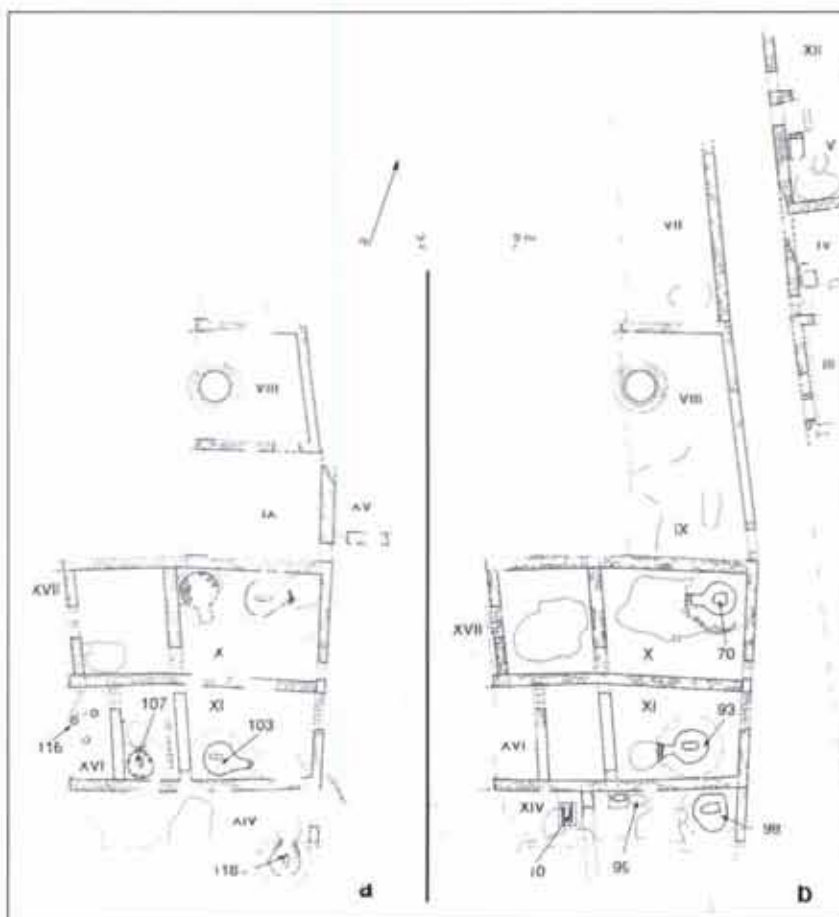


Fig. 3a et 3b. Les deux phases d'implantation des ateliers du XIII^e s.
(M. Rodot del. d'après H. Marchesi, L. Vallauri).

les installations sont changées mais sans transformation externe (fig. 3b). Une véritable rue, sensiblement réorientée, est ouverte avec la destruction du bâtiment nord et dessert au moins quatre lanières nouvellement bâties vers le nord-est (fig. 4).



Fig. 4. L'axe nord-sud en cours de fouille dans la perspective de la porte d'Aix (L. Vallauri).

La qualité des constructions est remarquable pour un lotissement à caractère artisanal mais correspond aux normes de l'architecture marseillaise du XIII^e s. détaillées dans les Statuts municipaux. Les bâtiments en pierre calcaire sont de belle facture et comportent des chaînages d'angles en pierres de taille, de grandes portes cochères munies de seuils (fig. 5). Les murs étaient enduits à l'intérieur et les cloisonnements internes ont parfois des élévations en terre avec un soubassement de pierres. Les bâtiments semblent avoir été implantés avec régularité sur chaque parcelle en suivant toujours la même ordonnance. L'extrémité des parcelles à l'est et à l'ouest permet de restituer l'organisation de l'espace de travail. On peut ainsi supposer que chaque lanière disposée entre deux rues était bâtie à chaque extrémité avec un espace découvert au centre. La parfaite adaptation des constructions à l'activité artisanale est à souligner. Sur ce terrain en pente et argileux, un soin particulier est apporté à l'assainissement par la pose de canalisations dans la rue et à l'intérieur des bâtiments ou par des trous d'évacuation à la base des murs de refend. Les toitures sont restituées avec une double pente est-ouest et des ouvertures sur le faitage pour l'évacuation des fumées (fig. 6). De tels bâtiments destinés à l'artisanat de la faïence restent uniques à cette époque, sans point de comparaison dans le milieu artisanal périurbain.

Une question demeure : qui fut commanditaire d'un tel aménagement ? Les textes restent muets sur ce sujet, mais deux mentions indiquent que le bourg des Olliers relevait de la juridiction de la ville haute où l'évêque conserve encore des droits seigneuriaux. En outre, la ville a pu faire



Fig. 5. Vue d'ensemble des lanières à l'ouest de la rue, les bâtiments et fours en cours de dégagement (P. Foliot CNRS-CCJ).

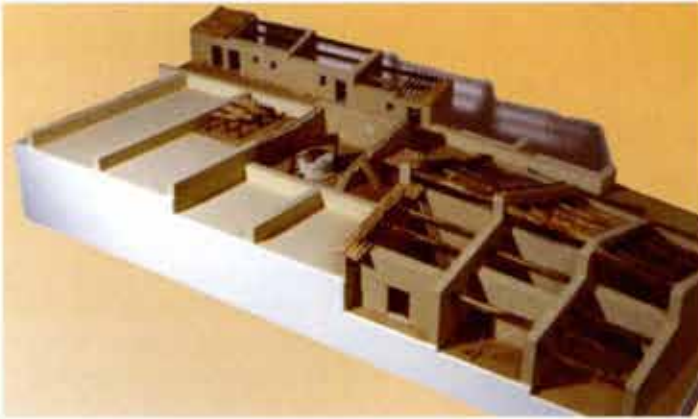


Fig. 6. Maquette de reconstitution des ateliers découverts (P. Foliot CNRS-CCJ ; maquette P.Vallauri).

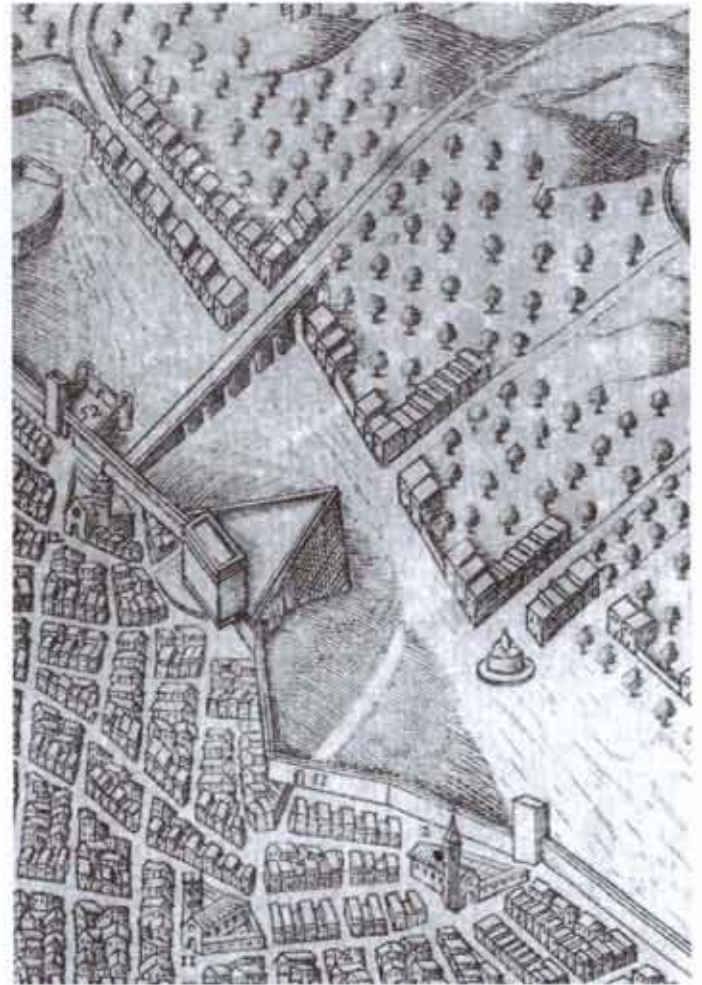


Fig. 7. Détail du plan de Marez après 1644 où l'ilotage des jardins est entamé, longés par une bordure de maisons qui préfigurent la rue d'Aix et la rue des Dominicaines perpendiculaire à l'est.

appel à des artisans étrangers pour produire en particulier de la vaisselle glaçurée et de la faïence décorée, techniques alors totalement ignorées dans nos régions. Le répertoire des formes élaborées dans le premier temps des ateliers renvoie à une ambiance culturelle de tradition islamique. Cette transmission de savoir-faire, venue soit de l'Espagne d'*Al-Andalus*, soit de Sicile, est perceptible par les techniques de revêtement des productions, les formes et les décors. Elle est corroborée par la présence d'un four à barres d'enfournement de tradition islamique, le premier reconnu actuellement en France. La présence de fours particuliers pour la préparation des glaçures dans l'un des ateliers, et surtout la base d'un fourneau à alambics nous ont entraîné dans une extrapolation peut-être un peu osée en nous référant à des travaux ethnologiques réalisés en Iran (Thiriot 1995a ; 1995b ; 1997). Nous aurions ainsi la preuve de la venue d'un maître ayant conçu les ateliers et donné l'impulsion initiale. Il est possible que cette venue soit liée à la création de ce lotissement peut-être conçu avant son arrivée, ou sur ses indications. L'absence de sols d'occupation antérieure montre tout au moins l'extrême rapidité de l'installation des potiers dans des espaces déjà bâtis, sinon créés pour eux. En effet, les potiers ont besoin

d'espaces spécifiques pour leur activité et, en théorie, ne peuvent pas occuper des espaces préexistants sans accommodement. Bien sûr, ce qui a été fouillé n'est que le reflet d'une infime partie des ateliers, et, de ce fait, de grandes zones d'ombres subsistent. Néanmoins, la découverte du bourg des Olliers constitue un témoignage unique d'un transfert de technologie en Méditerranée occidentale et un modèle précoce d'organisation systématique du travail dans un lotissement. Elle rend bien compte aussi de la structuration d'un quartier artisanal urbain mais, malgré cela, son destin a été éphémère (Amouric, Vallauri 1999).

Jacques THIRIOT
Chargé de recherche au CNRS

Lucy VALLAURI
Ingénieur de recherche au CNRS

Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne
UMR 6572 CNRS-Université de Provence
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647
F - 13094 Aix-en-Provence Cedex 2



Fig. 8a et 8b. Les ateliers du XIII^e s. replacés sur le cadastre de 1820 (M. Bouiron). Tracés hypothétiques (J. Thiriot).

ANNEXE : ESSAI DE MICRO-TOPOGRAPHIE DU QUARTIER

Réalisé par M. Bouiron, le calage des vestiges du XIII^e s. sur le cadastre de 1820 appelle quelques réflexions (fig. 8) :

- L'axe central des ateliers semble parallèle à l'hypothétique tracé anguleux du rempart longeant la butte des Carmes au nord de la porte de la Frache.
- Au premier temps des ateliers (fig. 8a), la construction XV borde au nord l'espace libre situé à l'est des parcelles X, XI et XIV. Le tracé prolongeant son mur sud 94 (fig. 8a : trait 1 partant du point A) vers l'est coupe le bord de l'actuelle rue d'Aix au point B qui est approximativement sur l'alignement (trait 2) de la limite est de l'hospice des Incurables d'époque moderne. Ceci tend à prouver que ce dernier reprend une organisation antérieure, sans doute médiévale, contemporaine des ateliers trouvés plus au nord.
- À partir du point B, le tracé de la rue d'Aix est parallèle à l'orientation des ateliers de la deuxième phase (fig. 3b : parcelles III, IV, V, VI, XII). Cette inflexion de l'orientation est déjà marquée pour l'extrémité

orientale de la parcelle VIII du puits qui appartient à la première phase. Il y a tout lieu de penser que les parcelles des potiers au nord-est avaient une orientation perpendiculaire à l'actuelle rue d'Aix.

- Les murs de séparation des parcelles X, XI et XIV au sud-ouest (phase I) s'incurvent afin qu'ils soient approximativement perpendiculaires aux façades sur rue. Côté ouest, ces murs étant en rapport avec l'orientation de la rue des Chapeliers (rue Halle-Puget actuelle), il semble logique de restituer un axe de circulation médiéval sous cette rue.
- L'hospice des Incurables, ou ce qui existait avant, s'appuie sur la rue des Incurables qui part de la porte de la Frache vers l'est.

En ce qui concerne la métrologie, plusieurs constats sont à faire :

- La première phase des ateliers (fig. 8a et 3a : parcelles VIII à XI et XIV) semble correspondre à une organisation en lanières disposées entre deux axes convergents

dont l'écartement varie de 20 m (limite sud des Incurables) à 28 m de longueur (limite nord de la parcelle X).

- Les parcelles de la deuxième phase (fig. 8b et 3b : parcelles III à VI et XII) auraient 18 m de longueur si on suit l'hypothèse émise précédemment.
- Si l'on restitue pour l'hospice des Incurables une largeur identique pour les bâtiments en retour vers le nord (fig. 3b), le trait 3 induit le point C déporté de 8 m vers l'est par rapport au point B. Ce point C détermine une longueur de parcelle de 26 m pour la deuxième phase, longée à l'est (trait 4) par une rue qui a à peu près la même largeur que l'axe central fouillé. De plus, une rue, sur le tracé de la rue actuelle des Dominicaines, se développe vers l'est (au sud du trait 1) avec les mêmes proportions et correspond à la séparation de deux îlots, visibles sur les perspectives modernes de Marseille, bordées de maisons avec de vastes jardins à l'arrière (fig. 7).

L'orientation des parcelles de la rue d'Aix et de la rue des Dominicaines semble conforter cette dernière hypothèse de travail (fig. 8b). Dans la partie occidentale au sud du trait 1, les limites sont approximativement perpendiculaires au trait 3 sauf au nord, à proximité du trait 1, où elles s'infléchissent pour prendre l'orientation qui prévaut au nord du trait 1. De plus, le tracé hypothétique est en accord avec l'orientation de l'église Saint-Théodore proche (ancien couvent des Récollets). Dans la partie orientale au sud du trait 1, les limites sont toutes perpendiculaires au trait 3. Par contre, les extrémités est des parcelles sont parallèles à l'actuelle rue d'Aix. Enfin, dans la partie nord du trait 1, les limites sont approximativement perpendiculaires à la rue d'Aix. Seule la partie nord-ouest a des limites infléchies comme si elles suivaient l'orientation du rempart à cet endroit.

Abréviations bibliographiques

Amouric, Bernardi 1997 : AMOURIC (H.), BERNARDI (P.) – *Le Burgus Oleriorum* au travers des sources écrites. Notes de topographie marseillaise. In : Marchesi, Thiriot, Vallauri 1997, 105-107.

Amouric, Vallauri 1999 : AMOURIC (H.), VALLAURI (L.) – Au pied des remparts, le bourg des Olliers. In : HESNARD (A.), MOLINER (M.), CONCHE (F.), BOUIRON (M.) – *Parcours de villes. Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*. Marseille/Aix-en-Provence, Musées de Marseille/Édisud, 1999, 125-126.

Le Vert et le Brun : *Le Vert et le Brun, de Kairouan à Avignon, X^e-XV^e siècle*, Catalogue d'exposition, Marseille, 1995-1996. Paris/Marseille, RMN/Musées,

Marchesi, Thiriot, Vallauri 1993 : MARCHESI (H.), THIRIOT (J.), VALLAURI (L.) – Le Bourg des potiers au XIII^e siècle : un atelier « importé ». In : *Le Temps des découvertes. Marseille, de Protis à la reine Jeanne*, Catalogue d'exposition, Musée d'Histoire, Marseille, Musées de Marseille, 1993, 36-49.

Marchesi, Thiriot, Vallauri 1995 : MARCHESI (H.), THIRIOT (J.), VALLAURI (L.) – Marseille : le *burgus oleriorum*. In : *Le Vert et le Brun*, 34-39.

Marchesi, Thiriot, Vallauri 1997 : MARCHESI (H.), THIRIOT (J.), VALLAURI (L.), dir., LEENHARDT (M.), collab. – *Marseille, les ateliers de potiers du XIII^e s. et le quartier Sainte-Barbe (V^e-XVII^e s.)*. Paris, MSH, 1997, 389 p. (DAF 65).

Thiriot 1995a : THIRIOT (J.), éd. – Les ateliers. In : *Le Vert et le Brun*, 19-39.

Thiriot 1995b : THIRIOT (J.) – Les fours pour la préparation des glaçures dans le monde méditerranéen. In : *La céramique médiévale en Méditerranée : Actes du VI^e Congrès de l'AIÉCM2, Aix-en-Provence, 1995*. Aix-en-Provence, Narrations, 1997, 513-522.

Thiriot 1997 : THIRIOT (J.) – Géographie du four de potier à barres d'enfournement. In : Marchesi, Thiriot, Vallauri 1997, 346-372.